

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 12/06/2024 - 9439 - 1997 B 60031 - 390 507 473 - APC INGENIERIE



1AF/00/37/72/30

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NANTES**

RCS: 390507473
Gestion: 1997B60031

IMMEUBLE RHUYS 2 BIS QUAI FRANÇOIS
MITTERRAND BP 86209 44262 NANTES CEDEX
2

R.G: 2024004487
PRO: 2024PRO000055

ORDONNANCE EN PROROGATION DE DELAI

Nous, Patrick DARRICARRERE, Président du Tribunal de Commerce de Nantes,

Assisté de Maître Marielle MONTFORT, Greffier associé,

Vu les articles L227-9 et L225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête déposée le 07/06/2024 et les motifs y exposés,

Prorogeons jusqu'au : 30/09/2024

Le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 de la société dénommée **SAS APC INGENIERIE**.

Disons qu'une copie de la présente ordonnance sera déposée par le Greffier au dossier de la société, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Dépens à la charge de la société dénommée SAS APC INGENIERIE, dont frais de greffe liquidés à 30.95 € toutes taxes comprises.

Nantes, le 10 juin 2024

Le Greffier associé,
Marielle MONTFORT



le Président du Tribunal,
Patrick DARRICARRERE

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion, P.A.de la Biliais Deniaud,
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
390 507 473 RCS NANTES

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANTES**

Le soussigné :

Monsieur Samuel TURLE,

Agissant en qualité de gérant de la société T2S Conseil, elle-même présidente de la société GEOSUP, elle-même présidente de la société APC INGENIERIE, société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros, dont le siège social se situe 3 rue Albert de Dion, P.A.de la Biliais Deniaud, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 390 507 473,

Représentée par son avocat :

Maître Pierre Marie CADO

Avocat associé de la SELARL GUEGUEN AVOCATS

Société d'avocats inscrite au barreau de NANTES

Domiciliée 100 rue du Leinster – BP 34119 – 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société APC INGENIERIE a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2023,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

L'organisation matérielle de l'Assemblée générale ne pouvant être organisée avant le 30 juin 2024.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société APC INGENIERIE qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois (3) mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 à l'approbation des associés de la société APC INGENIERIE, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

Fait à LA CHAPELLE SUR ERDRE

Le 5 juin 2024

Pierre Marie CADO

Avocat associé

pmcado@gueguenavocats.com

